

Réseau d'Échanges et de Formation



Mercredi 20 janvier
18h à 20h



Déclaration universelle des Droits de la Terre-Mère

Les objectifs

Cette formation a pour but de se renseigner sur les perspectives d'une « Déclaration universelle des Droits de la Terre-Mère » et sur la reconnaissance du crime d'écocide, à partir des propositions de Valérie Cabanes. Cette dernière souhaite faire reconnaître mondialement des droits à la Terre et à tous les êtres-vivants qui la peuplent.

Intervenant

Philippe DUBOIS - Administrateur de FNE Isère

« J'ai animé l'an dernier un REF sur l'Effondrement d'après J. Rifkin.

Le diaporama sur la Déclaration universelle des Droits de la Terre-Mère a été diffusé lors d'un Conseil d'Administration et a reçu un bon accueil. La présentation sera suivie d'un débat, je pense que le public a besoin de s'exprimer à ce sujet. »

Programme

- > Présentation du diaporama
 - Destruction et prédation, constat
 - Une déclaration des droits insuffisante
 - Les peuples primitifs, protecteurs du vivant
 - Comment expliquer cette posture de prédateur et de destructeur chez l'homme dit « civilisé » ?
 - Un changement de paradigme nécessaire pour le respect du vivant
 - Quelques exemples en matière de droit de la terre
 - En chemin vers un droit de la nature
- > Débat avec les participants



Gratuit



Inscription en cliquant sur [ce lien](#)



A distance via ZOOM

Contactez-nous

benevolat-isere@fne-aura.org
www.fne-aura.org/isere/
04-76-42-64-08

FNE Isère
MNEI, 5 place Bir-Hakeim
38000 Grenoble